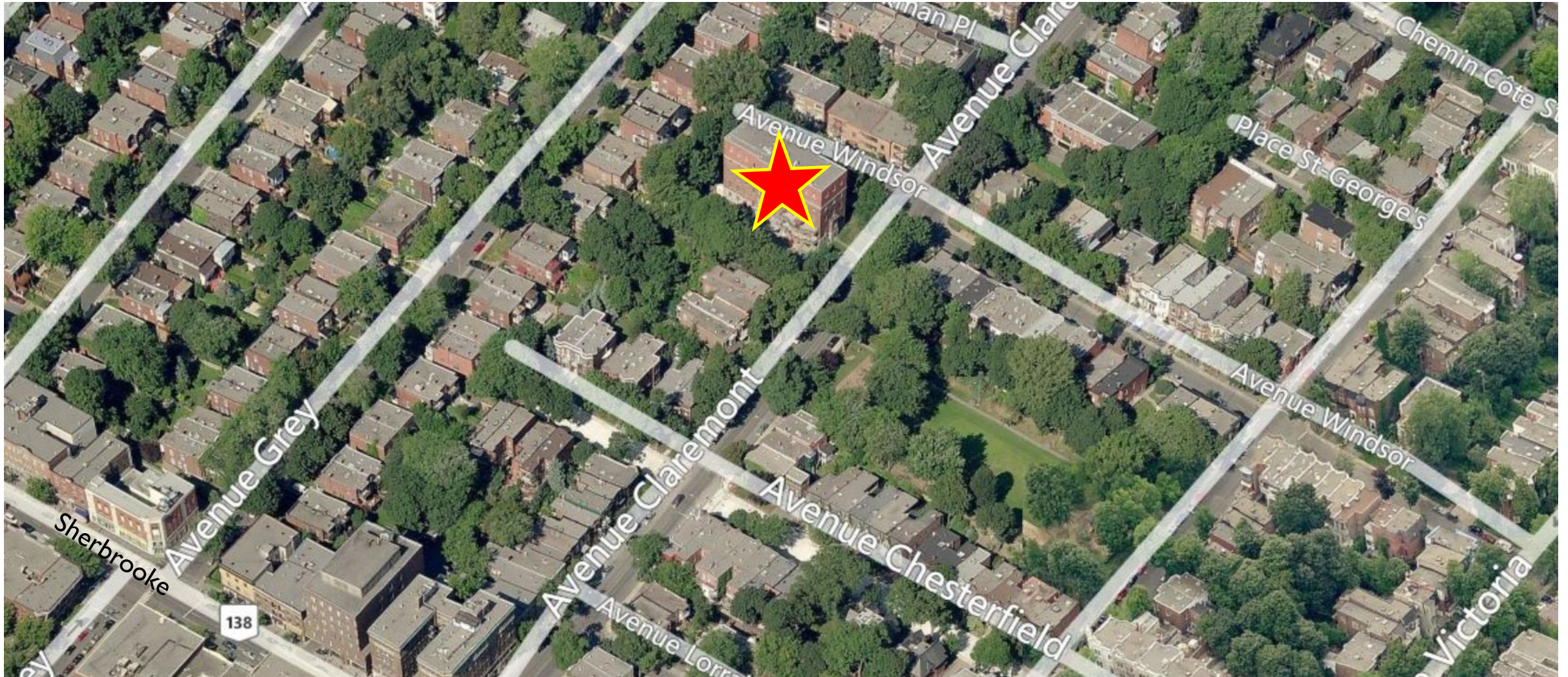

DÉMOLITION – 500 CLAREMONT

AVRIL 2019

DESCRIPTION SOMMAIRE



500 CLAREMONT



500 CLAREMONT

Description du projet:

- Bâtiment vacant datant de 1909 et originellement à vocation institutionnelle
- Le 5^{ième} étage, construit entre 1958 et 1961, est en mauvais état architecturale et structurale



500 CLAREMONT

Description du projet:

- Démolition partielle du bâtiment
- Démolition du 5ième étage et du toit du bâtiment existant afin de résoudre des problèmes de structures et d'isolation
- Ouvertures dans le mur arrière afin de permettre l'agrandissement du bâtiment existant



500 CLAREMONT

Description du projet:

- Restauration d'un bâtiment existant et vacant de catégorie II
- Redéveloppement du site avec un bâtiment multifamilial
- Reconstruction complète du 5^{ème} étage
- Un processus de démolition fait en parallèle avec une demande de PPCMOI afin de permettre un usage résidentiel multifamilial et une hauteur maximum de 77 pieds



500 CLAREMONT



500 CLAREMONT

■ Recommandation du CCU:

“(...) Considérant que le 5ième étage, dont la date de construction est entre 1958 et 1961, n’est pas une composante d’origine du bâtiment existant, datant quant à lui de 1909, et que cet ajout a considérablement nuit à l’intégrité physique et à l’authenticité du bâtiment d’origine. (...)”

Considérant que, de façon pratique, il est quasi impossible et irréalisable de rendre conforme la composition du mur du 5ième étage quant aux exigences structurale et de performances thermiques du Code de construction du Québec 2015.

Considérant que les modifications aux ouvertures et au mur arrière permettent le redéveloppement pour un usage résidentiel dans une zone résidentielle.

“(..) Le comité n’a pas d’objection à la démolition et au programme préliminaire.” (CCU, 26 février, 2019)